



HAL
open science

”Le Sentiment est tout, le droit rien!’ Flaubert contre la Commune”

Jordi Brahamcha-Marin

► To cite this version:

Jordi Brahamcha-Marin. ”Le Sentiment est tout, le droit rien!’ Flaubert contre la Commune”. Cahiers Flaubert Maupassant, 2023, 42, pp.141-152. halshs-04252108

HAL Id: halshs-04252108

<https://shs.hal.science/halshs-04252108>

Submitted on 20 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Parcours

91 Jacques Neefs
**Politique, religion, barbarie :
l'Antiquité de Flaubert**

107 Stéphanie Dord-Crouslé
**Mirabeau tribun, Mirabeau intime :
regards flaubertiens croisés**

123 Jean-Marc Hovasse
**« Pourquoi la politique ? » Flaubert lecteur
de Victor Hugo en exil à Jersey**

141 Jordi Brahamcha-Marin
**« Le Sentiment est tout, le droit rien ! » :
Flaubert contre la Commune**

« Le Sentiment est tout, le droit rien ! » : Flaubert contre la Commune

JORDI BRAHAMCHA-MARIN

MEMBRE ASSOCIÉ
LE MANS UNIVERSITÉ
LABORATOIRE 3L.AM

Gustave Flaubert fait partie de ces « écrivains contre la Commune » auxquels Paul Lidsky, en 1970, a consacré un ouvrage désormais classique et régulièrement réédité¹. L'auteur de *Madame Bovary* prend place, aux côtés de George Sand, Théophile Gautier, Louis Veillot, Jules Barbey d'Aureville, Maxime Du Camp, Alexandre Dumas fils, Paul de Saint-Victor, Émile Zola, Anatole France, et tant d'autres, parfois moins célèbres, parmi les contemporains de l'insurrection. La mise en évidence, par Lidsky et par d'autres, de ces voisinages bien connus a pour nous un double effet. Premièrement, elle permet de resituer chaque écrivain singulier, et donc en particulier Flaubert, au sein d'un mouvement plus global, à savoir la mobilisation assez massive du monde des lettres contre la Commune, pendant l'épisode communaliste lui-même mais aussi dans les mois qui suivent ; elle fournit un cadre d'intelligibilité ; elle nous invite, par exemple, à chercher les échos d'un auteur à l'autre, à voir comment se cristallise ici un cliché idéologique qui circule aussi là. Mais deuxièmement, elle a aussi tendance à donner une fausse impression d'homogénéité : le livre de Lidsky semble parfois chercher à dégager une sorte de discours anticomunard archétypal, un archi-discours anticomunard, auquel chaque auteur étudié participerait à sa manière, par la mise en œuvre particulière de tel ou tel thème, de tel ou tel motif, qui compléterait ou prolongerait harmonieusement tel ou tel autre ; dans une telle vision des choses, l'idiosyncrasie idéologique, rhétorique, littéraire, de chacun, s'efface au profit d'un discours collectif qui n'existe guère en tant que tel. Cette construction théorique est incontestablement utile, heuristiquement féconde, raison pour laquelle on ne cesse, à juste titre, de s'appuyer sur le livre séminal de Paul Lidsky ; encore faut-il ne pas se laisser complètement abuser par cette abstraction. Le risque est d'autant plus grand lorsque l'on s'attaque à des discours que l'on désapprouve

¹ Paul Lidsky, *Les Écrivains contre la Commune*, Maspero, coll. « Cahiers libres », 1970. La dernière édition de l'ouvrage date de 2020 (chez La Découverte, continuatrice des éditions Maspero).



Épisode de la Commune, place de la Concorde

GUSTAVE CLARENCE RODOLPHE BOULANGER
HUILE SUR TOILE, 1871

© PARIS MUSÉES, MUSÉE CARNAVALET, HISTOIRE DE PARIS

idéologiquement, et donc auxquels on est peu disposé à faire droit dans leur singularité : certaines plumes militantes qui, jusqu'à aujourd'hui, entretiennent la mémoire communarde, s'accommodent parfois fort bien de régler le cas Flaubert d'une façon pour le moins lapidaire, comme si sa manière particulière de ne pas aimer la Commune était réductible à toute autre ; alors on se contentera de citer telle formule frappante (« on aurait dû condamner aux galères toute la Commune ») et de l'épingler dans la galerie des horreurs².

Mon propos vise au contraire à mettre en lumière ce par quoi le discours de Flaubert se distingue des autres discours anticommunards. Il s'en différencie au moins sur deux plans, par son contenu, et par son statut. Je reviendrai longuement sur son contenu plus loin dans l'article, mais je voudrais dès cette introduction dire un mot du statut des textes que je vais envisager. À ma connaissance, et d'après ce qui ressort des travaux de Michel Winock sur Flaubert et la Commune et de la bibliographie de Robert Le Quillec sur la Commune³, les remarques de Flaubert sur la Commune sont tout entières contenues dans sa correspondance. Elles se disséminent dans une petite quarantaine de lettres envoyées entre mars et octobre 1871, pour la plupart depuis Croisset, et adressées à sa mère, à sa nièce Caroline Commanville, à George Sand, à Ivan Tourguéniev, à la princesse Mathilde Bonaparte, à Edma Roger des Genettes et à quelques autres destinataires plus ponctuels. Le corpus aurait pu être étendu vers l'aval, car on trouve encore quelques réflexions sur la Commune dans les années qui suivent (par exemple au moment de la publication par Maxime Du Camp de ses *Convulsions de Paris* en 1879), mais ces remarques tardives sont éparpillées, ne s'inscrivent pas dans la même dynamique d'écriture et de pensée que celles de 1871. En tout cas les remarques de Flaubert sur la Commune sont intégralement d'ordre privé, ce qui implique au moins deux choses. La première, c'est qu'elles sont moins soumises à une exigence de cohérence, de systématisme, voire de non-contradiction, que ne le serait une parole publique ; elles manifestent plus volontiers une dimension

émotive, impulsive, réactive ; elles engagent moins leur auteur. La seconde, c'est qu'elles n'ont jamais eu ni pour but ni pour effet d'infléchir ni le cours des événements, ni ensuite celui de la justice, au contraire, par exemple, des écrits de Dumas fils ou de Saint-Victor, publiés après la Semaine sanglante, mais avant les jugements du conseil de guerre en août et septembre 1871.

Guidé par la problématique que j'ai dite plus haut (comment Flaubert se singularise-t-il par rapport au reste des discours anticommunards ?), et en me limitant aux lettres de 1871, je vais donc commencer par montrer en quoi le discours anticommunard de Flaubert fait écho à plusieurs grands thèmes anticommunards, qu'il revisite à la lumière de son libéralisme ; puis je montrerai comment Flaubert, certainement par souci de distinction, manifeste en même temps la volonté de ne pas endosser sans distance un discours anticommunard « bourgeois », ce qui le conduit occasionnellement à faire preuve d'une paradoxale mansuétude à l'égard de l'insurrection. Ces deux premières parties se concentreront sur les lettres du printemps et de l'été 1871. Puis, respectant la chronologie, j'envisagerai le dialogue qu'il mène avec George Sand de septembre à novembre 1871, afin de situer sa position par rapport à celle de la « dame de Nohant », qui déploie une autre sorte de rhétorique anticommunarde.

Un « libéral enragé » contre la Commune

Gustave Flaubert, donc, est contre la Commune, et donne assez vite libre cours à son hostilité à l'insurrection, dans des termes généralement très virulents. Les communards, sous sa plume, sont des « misérables⁴ » (le mot ici est pris en son sens moral) ; ils forment une foule « immorale⁵ » qui commet de « continuelles horreurs⁶ » ; c'est généralement un ton de consternation et de colère qui domine. Les analogies mobilisées par Flaubert s'inscrivent dans le répertoire rhétorique des anticommunards tel que l'a dégagé Paul Lidsky : son assimilation des « communeux » à des « chiens enragés », dans la lettre à Edma Roger des Genettes du 13 juillet⁷, appartient à ces métaphores animalières qui disent la « bestialité », la « grossièreté », la « sauvagerie », la « cruauté » des insurgés⁸. Flaubert mobilise aussi des exemples de sauvagerie tirés de l'histoire, quand il compare la Commune aux exactions de la Ligue (dans deux lettres d'avril 1871⁹) ou qu'il lui reproche de ressusciter le Moyen Âge¹⁰. Dans

- 2 Une recherche de cette formule sur Google nous conduit assez rapidement sur les sites d'organisations de gauche ou d'extrême gauche ou, plus généralement, de médias marqués à gauche, et qui, en général, n'utilisent Flaubert que parmi d'autres exemples, pour illustrer la thèse de Paul Lidsky sur le ralliement quasi-unanime du monde des lettres à la cause anti-communarde : René Cyrille, « Lire : *Les Écrivains contre la Commune* de Paul Lidsky », site de Lutte ouvrière, 21 janvier 2000, https://journal.lutte-ouvriere.org/2000/01/21/lire-les-ecrivains-contre-la-commune-de-paul-lidsky_764.html ; Collectif Les mots sont importants, « Écrire contre la canaille : à propos des écrivains et de leur "douloureux problème" avec "le peuple" », site *Les mots sont importants*, 17 mars 2021, <https://lmsi.net/Ecrire-contre-la-canaille> ; Robert Paris, « Double hommage à la Commune de Paris : celui de ses ennemis et celui de ses partisans », site Matière et Révolution, 3 janvier 2010, <http://www.matierevolution.fr/spip.php?article667> ; François Coustal, « La Commune est en lutte » (3^e partie), site du parti Ensemble !, 13 avril 2021, <https://www.ensemble-fdg.org/content/la-commune-est-en-lutte-troisieme-partie> (pages consultées le 3 janvier 2022).
- 3 Michel Winock, *Flaubert*, Gallimard, coll. « Biographies », 2013, p. 343-354 ; Michel Winock, « Commune de Paris (La) [1871] », in Gisèle Séginger (dir.), *Dictionnaire Flaubert*, A-L, Honoré Champion, coll. « Dictionnaires & Références », 2017, p. 343-346 ; Robert Le Quillec, *Bibliographie critique de la Commune de Paris, 1871*, La Boutique de l'Histoire, 2006, p. 246-247.

- 4 Lettre à Edma Roger des Genettes, 30 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 298.
- 5 Lettre à George Sand, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 301.
- 6 Lettre à sa nièce Caroline, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 316.
- 7 Lettre à la princesse Mathilde, 13 juillet 1871, *Corr.*, t. IV, p. 349.
- 8 Paul Lidsky, *Les Écrivains contre la Commune*, Maspero, coll. « Cahiers libres », 1970, p. 154.
- 9 Lettre à George Sand, 24 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 308 ; lettre à Edma Roger des Genettes, 27 (?) avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 311.
- 10 Lettre à George Sand, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 300 ; lettre à George Sand, 24 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 308 ; lettre à Edma Roger des Genettes, 27 (?) avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 311 ; lettre à George Sand, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 314.

le même ordre d'idées, il écrit à George Sand, à la toute fin du mois de mars, que Paris lui semble « dépasser le Dahomey en férocité et en bêtise¹¹ ». Cette dénonciation d'un « Paris-Dahomey » se trouve encore dans une lettre du 10 mai à Ernest Feydeau¹²; le royaume africain du Dahomey était réputé, si l'on en croit Larousse, pour les sacrifices humains et les pratiques anthropophages qui y avaient cours¹³. Les vitupérations de Flaubert sont marquées par un style violent, éruptif: Flaubert semble souvent écrire sous le coup de la colère, de sorte qu'il serait imprudent de vouloir unifier à toute force des considérations qui se déploient dans des directions parfois contradictoires. Deux registres distincts se partagent ainsi les emportements de l'épistolier, celui du jugement moral d'une part, celui du diagnostic clinique d'autre part. Tantôt les communards sont des misérables, des sauvages¹⁴, des êtres sans morale et qui bafouent le droit; tantôt ils sont des épileptiques¹⁵ en proie à des « convulsions¹⁶ », des hystériques¹⁷ et des déments¹⁸, ce qui tend plutôt à les exonérer moralement, puisqu'on ne peut en vouloir à des malades ou à des fous. Flaubert a d'ailleurs conscience de cette conséquence paradoxale. Ainsi, par l'analogie qu'il établit entre les communards et les « chiens enragés », Flaubert vise à se défendre de toute haine: « Je n'ai aucune haine contre les communeux, explique-t-il, pour la raison que je ne hais pas les chiens enragés¹⁹. »

En dépit de cette posture parfois ambiguë ou hésitante, il arrive que Flaubert tente de donner une forme plus systématique à ses considérations sur la Commune. Quand il essaie de faire le point sur ses idées, de leur donner une vraie cohérence, c'est souvent George Sand qu'il prend à témoin: c'est le cas dans sa lettre du 31 mars et surtout dans celle, plus longue, du 30 avril; ce sera à nouveau le cas après l'été. Si l'on cherche à déterminer le cadre idéologique qui rend le mieux compte de l'aversion de Flaubert pour l'insurrection communaliste, c'est son libéralisme qu'il faut invoquer – un libéralisme qui, si on en réunit et rassemble les morceaux, est loin d'être inconsistant. On sait que ce grand lecteur de Frédéric Bastiat se définissait, dans une lettre de 1857 à Marie-Sophie Leroyer de Chantepie, comme un « libéral enragé²⁰ ». Ce libéralisme d'inspiration jusnaturaliste pousse Flaubert, le 31 mars, à condamner

le fait que « le gouvernement se mêle maintenant de Droit naturel et intervient dans les contrats en particulier²¹ »: la Commune vient, en effet, de décréter un moratoire sur les loyers, ce qui équivaut à exonérer les locataires de leurs obligations contractuelles, donc d'empêcher la bonne exécution de contrats conclus librement. C'est là pour Flaubert une offense contre le Droit, aussi bien positif que naturel, commise au nom d'une sentimentalité déplacée dont une société bien réglée ne devrait avoir que faire²². Mais les critiques fréquentes de Flaubert contre la démocratie sont, elles aussi, d'inspiration libérale. L'épistolier regrette que l'on ait érigé le suffrage universel au rang d'un « Dieu²³ »; son libéralisme ne s'accommode d'aucune idole, si démocratique soit-elle, et se méfie systématiquement de tous les principes susceptibles de s'absolutiser et de se transformer en instrument d'oppression²⁴. La crainte d'une dégénérescence de la démocratie en tyrannie de la majorité, à laquelle Flaubert oppose la perspective d'un gouvernement de « mandarins » éclairés, d'une « aristocratie légitime²⁵ », est un grand thème de la tradition libérale française, de Constant à Tocqueville²⁶. Cette méfiance à l'égard des « Principes²⁷ » en politique, à l'égard de cette manie consistant à se payer de mots creux et à les brandir en étendards pour justifier l'oppression, lui fait condamner le socialisme comme un nouveau « mysticisme²⁸ ». C'est ainsi qu'il faut comprendre sa manière de renvoyer sans cesse dos-à-dos le socialisme et le catholicisme, l'Internationale et la Société Saint-Vincent-de-Paul (et la Commune et la Ligue)²⁹: ces deux idéologies, pour lui symétriques, également hostiles au droit naturel des individus, sont bâties sur des mots, des croyances, des dogmes, des principes. *A contrario* il se félicite en juin et en juillet qu'Adolphe Thiers, en qui il voit un politicien pragmatique, soit absolument dépourvu de principes³⁰: c'est, semble-t-il penser, la garantie que le gouvernement ne tournera pas au fanatisme. C'est donc son libéralisme qui donne sa coloration particulière, son mode spécifique de déploiement, à l'hostilité de Flaubert contre la Commune; cela le distingue d'autres écrivains tout aussi anticomunards que lui, mais au tempérament politique différent, comme Théophile Gautier, Louis Veuillot, Alexandre Dumas fils, etc.

11 Lettre à George Sand, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 300.

12 Lettre à Ernest Feydeau, 10 mai 1871, *Corr.*, t. IV, p. 321.

13 Pierre Larousse, article « Dahomey » du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 6, Administration du Grand Dictionnaire universel, 1870, p. 17 (repris en fac-similé dans Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Nîmes, Lacour, 1990, vol. 7).

14 Lettre à George Sand, 24 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 308; lettre à la princesse Mathilde, 24 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 309.

15 Lettre à George Sand, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 315.

16 Lettre à la princesse Mathilde, 21 [22] mai 1871, *Corr.*, t. IV, p. 323.

17 Lettre à Ivan Tourgueneff, 17 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 338.

18 Lettre à Ernest Feydeau, 29 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 341.

19 *Ibid.*, p. 342.

20 Pour une analyse synthétique et efficace du libéralisme de Flaubert, voir Françoise Mélonio, « Flaubert, "libéral enragé" ? », in Anne Herschberg Pierrot (dir.), *Savoirs en récits I – Flaubert: la politique, l'art, l'histoire*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, coll. « Manuscrits modernes », 2010, p. 15-33.

21 Lettre à George Sand, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 300.

22 Lettre à George Sand, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 314.

23 *Id.*

24 Voir Françoise Mélonio, « Flaubert, "libéral enragé" ? », art. cit., p. 16-17.

25 Lettre à George Sand, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 314.

26 Voir Françoise Mélonio, « Flaubert, "libéral enragé" ? », art. cit., p. 26-29.

27 Lettre à George Sand, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 314; lettre à Edma Roger des Genettes, 13 juillet 1871, *Corr.*, t. IV, p. 350.

28 Lettre à Edma Roger des Genettes, 27 (?) avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 311.

29 Lettre à George Sand, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 301; lettre à George Sand, 24 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 308; lettre à Edma Roger des Genettes, 27 (?) avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 311.

30 Lettre à Edma Roger des Genettes, 17 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 336; lettre à George Sand, 25 juillet 1871, *Corr.*, t. IV, p. 352.

Distance et distinction

Mais au fond, Flaubert cultive cette différence, et la pousse même assez loin : en même temps qu'il fait chorus contre la Commune avec nombre de ses confrères, il se démarque d'une posture qu'il semble juger trop bourgeoise, et laisse échapper occasionnellement des réflexions d'une étonnante mansuétude à l'égard de l'insurrection parisienne. Si Flaubert, je l'ai dit, excuse presque ces « chiens enragés » de « communeux », il n'a en revanche – dans le même paragraphe – aucune clémence envers les « docteurs ès lettres » qui constituent les chefs de l'armée prussienne, d'autant moins excusables qu'ils sont instruits³¹. Dans la hiérarchie des détestations de Flaubert, les Prussiens sont systématiquement placés avant les communards, il ne cesse de le répéter ; et les reproches qu'il adresse aux communards sont même parfois curieusement indirects, puisque d'après certaines lettres, leur principal tort est d'avoir redirigé vers eux-mêmes une haine nationale qui serait mieux employée contre l'envahisseur étranger. Fin mars, ce sont Edma Roger des Genettes et George Sand qu'il prend à témoin de ces réflexions. « Les gens de l'Hôtel de Ville ont déplacé la Haine, écrit-il à cette dernière. C'est de cela que je leur en veux³². » Il précise son idée le 24 avril, dans deux lettres, à Sand et à la princesse Mathilde : « après l'invasion, il n'y a plus de malheurs³³ », écrit-il à Sand ; « la guerre de Prusse m'a fait verser tant de larmes, développe-t-il à l'intention de la princesse, et m'a rendu si désespéré que je suis maintenant fort blasé sur les émotions patriotiques. Il n'y a pas de malheur après l'invasion³⁴. » Le 30 avril encore, il dit à Sand que la « guerre de Paris » lui paraît « plus tolérable que l'invasion³⁵ » ; le 13 juillet, il écrit à la princesse Mathilde cette formule qui résume sa position : « Tout ! Tout ! (même la Commune) plutôt que les casques à pointe³⁶ ! » En fait, la crainte d'une victoire de la « réaction cléricale et monarchiste » fait partie de ses sentiments dominants³⁷, notamment au lendemain de la Semaine sanglante³⁸ : de même que le tort de la Commune a d'abord été d'avoir fait oublier les Prussiens, il est désormais de précipiter par contrecoup le triomphe de la « canaille [...] des campagnes », toute prête à remplacer celle des villes³⁹. Bref, comme l'écrit Michel Winock, « Flaubert ne participe pas [...] à l'esprit

³¹ Lettre à Ernest Feydeau, 29 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 342.

³² Lettre à George Sand, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 300. Voir aussi la lettre à Edma Roger des Genettes, 30 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 299.

³³ Lettre à George Sand, 24 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 308.

³⁴ Lettre à la princesse Mathilde, 24 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 309.

³⁵ Lettre à George Sand, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 313.

³⁶ Lettre à la princesse Mathilde, 13 juillet 1871, *Corr.*, t. IV, p. 349.

³⁷ Lettre à la princesse Mathilde, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 299. Voir aussi, avec d'autres formules, la lettre à George Sand du 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 301 (« la réaction sera furieuse ») et la lettre à George Sand du 24 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 309 (« la petite réaction que nous allons avoir après cela ! »).

³⁸ Lettre à la princesse Mathilde, 21 [22] mai 1871, *Corr.*, t. IV, p. 324 (« la réaction [...] sera anti-libérale ») ; lettre à Charles Lapierre, 27 mai 1871, *Corr.*, t. IV, p. 327 (« je suis épouvanté par la Réaction qui s'avance ! »).

³⁹ Lettre à Charles Lapierre, 27 mai 1871, *Corr.*, t. IV, p. 327.

versailles⁴⁰ ». Quelle que soit la violence de la réprobation de Flaubert envers la Commune, on voit que bien souvent celui-ci formule ses reproches en des termes qui, curieusement, amoindrissent les torts de l'insurrection ou subordonnent ceux-ci à d'autres torts plus grands.

Je ferais l'hypothèse qu'il entre dans cette démarche quelque chose comme un souci de distinction : Flaubert déteste et méprise la Commune – et les ouvriers – mais il n'est pas question pour lui de hurler avec les loups et de s'assimiler à ces « bourgeois » qu'il déteste tout aussi vigoureusement. Ces « ouvriers » et ces « bourgeois », d'ailleurs, il affirme à Sand le 30 avril qu'il veut les « fout[re] tout ensemble dans la rivière⁴¹ ». Certaines catégories utilisées par Flaubert dans son jugement politique lui permettent occasionnellement de modifier la portée de sa critique d'une lettre à l'autre, et d'infléchir dans le sens d'une misanthropie généralisée ce qui passait initialement pour un accès de haine anticommunarde. C'est exemplairement le cas de la catégorie de *bêtise*, dont on sait l'importance dans l'œuvre de Flaubert en général. Fin mars, cette « bêtise » est seulement celle des socialistes ou des communards⁴². En juin, cette « bêtise » ne caractérise plus un parti ou une classe, mais un climat politique. « L'odeur des cadavres, écrit Flaubert à Sand le 11 juin, me dégoûte moins que les miasmes d'égoïsme s'exhalant par toutes les bouches. La vue des ruines n'est rien auprès de l'immense bêtise parisienne ! » Ce n'est pas seulement les communards qu'il vise, comme le prouve la phrase suivante, qui renvoie les deux camps dos à dos : « Une moitié de la population a envie d'étrangler l'autre, qui lui porte le même intérêt⁴³. » La métaphore des « miasmes d'égoïsme » me paraît remarquable par sa manière de suggérer des phénomènes de contamination d'un camp à l'autre, l'un comme l'autre partageant la même atmosphère viciée. Dans le même ordre d'idées, le 17 juin, Flaubert écrit à Tourguéniev que « tout cela [lui] soulève le cœur de dégoût », et qu'« il y a de l'hystérie dans l'incendie de Paris »⁴⁴ – incendie qui est dû autant aux versaillais qu'aux communards ; les tournures impersonnelles, dans ces exemples, sont significatives. De même, certaines références à la « folie furieuse⁴⁵ » des Parisiens (mais des Parisiens en général, tous partis confondus), si elles embrayent incontestablement sur des clichés de la rhétorique anticommunarde, semblent servir chez Flaubert un dessein particulier, qui consiste à se placer au-dessus de la mêlée. Flaubert, alors, ne parle plus au nom du parti de l'ordre, mais au nom de la raison et de l'intelligence, dans une démarche qui conjugue élitisme et misanthropie et qui trouve un débouché assez naturel dans son hostilité (libérale) à la démocratie

⁴⁰ Michel Winock, « Commune de Paris (La) [1871] », art. cit., p. 344.

⁴¹ Lettre à George Sand, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 313-314.

⁴² Lettre à la princesse Mathilde, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 299 ; lettre à George Sand, 31 mars 1871, *Corr.*, t. IV, p. 300.

⁴³ Lettre à George Sand, 11 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 331. Voir aussi, pour cet usage de la catégorie de « bêtise », la lettre à Marie Régner du 11 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 330, et la lettre à Ernest Feydeau du 29 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 341.

⁴⁴ Lettre à Ivan Tourgueniev, 17 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 338.

⁴⁵ *Id.* Voir aussi l'accusation de « démence » dans la lettre à Ernest Feydeau du 29 juin 1871, *Corr.*, t. IV, p. 341.

et au suffrage universel. Une solution naturelle semble alors s'imposer: le repli, le refuge dans la tour d'ivoire de l'écriture, la prise de distance avec les événements – dans deux lettres du 30 avril, Flaubert annonce à ses correspondantes la volonté de s'absenter de la chose politique pour se remettre à sa *Tentation de saint Antoine*⁴⁶. Mais décidément, les événements parisiens le requièrent trop pour que cette résolution d'un éloignement mental tienne bien longtemps.

Un débat avec George Sand

Venons-en à présent au débat sur la Commune qui s'engage entre Flaubert et George Sand de septembre à novembre 1871. Flaubert écrit quatre lettres, datées du 6 et du 8 septembre et du 7 et du 12 octobre. Sand répond elle-même par des lettres (8 et 17 septembre, 10 et 25 octobre⁴⁷), mais exprime aussi ses vues dans trois articles donnés au journal *Le Temps*, où elle tient une rubrique. Le 8 septembre, elle sort de sa «corbeille aux épluchures» un article aux accents «prophéti[ques]» écrit par elle en mars 1860, portant sur l'état de la classe ouvrière, et qui lui permet de commenter le présent à la lumière de «petits retours sur le passé⁴⁸». Deux autres textes de sa plume paraissent, dans le même quotidien, le 3 octobre (sous le titre «Réponse à un ami») et le 14 novembre (sous le titre «Réponse à une amie»: l'amie en question est Juliette Adam, mais Sand avoue à Flaubert qu'elle le vise lui à travers elle⁴⁹, et par ailleurs elle fait dans cet article une allusion directe à Flaubert, qu'elle désigne comme «un ami à moi, un très-grand-esprit⁵⁰»). Que dit Flaubert dans les quatre lettres qu'il envoie à Sand? À certains égards, on y retrouve les thèmes et les thèses que j'ai mentionnés précédemment. Telle phrase, dans la lettre du 6 septembre, signale à nouveau un dégoût généralisé pour ses contemporains: «Ah! comme je suis las de l'ignoble ouvrier, de l'inepte bourgeois, du stupide paysan et de l'odieux ecclésiastique⁵¹!» Quant à l'aversion pour la démocratie et le suffrage universel, l'hostilité à la loi du «Nombre⁵²», la préférence pour un gouvernement de «Mandarins⁵³» et pour une politique fondée sur le Droit et la Justice plutôt que sur le sentiment et les principes creux⁵⁴, elles sont longuement développées dans les lettres suivantes.

46 Lettre à George Sand, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 313; lettre à sa nièce Caroline, 30 avril 1871, *Corr.*, t. IV, p. 316.

47 Toutes quatre reproduites dans l'édition de la correspondance de Flaubert par Jean Bruneau dans la Bibliothèque de la Pléiade. C'est aussi dans ce volume que nous les citerons.

48 Lettre de George Sand à Gustave Flaubert, 8 septembre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 375.

49 Lettre de George Sand à Gustave Flaubert, 25 octobre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 400.

50 George Sand, *Impressions et souvenirs* [1873], Éditions d'aujourd'hui, 1876, p. 111. Sand a recueilli ces trois textes, avec d'autres articles donnés au *Temps*, dans le volume *Impressions et souvenirs* paru en 1873 chez Michel Lévy.

51 Lettre à George Sand, 6 septembre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 372.

52 Lettres à George Sand, 8 septembre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 376, et 7 octobre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 384.

53 Lettre à George Sand, 8 septembre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 376.

54 *Id.*; lettre à George Sand, 7 octobre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 384.

Mais Flaubert alors, davantage qu'au printemps, se fait théoricien. Et son discours, au contact de celui de Sand (qui défend, elle, la dignité du peuple, l'instruction généralisée, le suffrage universel), va se déplacer, se modifier quelque peu, et incorporer des catégories nouvelles qui étaient jusque-là absentes sous sa plume, ou en tout cas moins actives et moins opératoires.

Le plus spectaculaire de ces déplacements concerne la question de la «haine». On se souvient de cette phrase dans laquelle Flaubert affirmait ne pas haïr «les chiens enragés»; or il n'hésite plus, le 8 septembre, à dire que «la foule, le nombre, le troupeau, sera toujours haïssable⁵⁵». «Ah! cher bon maître, écrit-il plus loin dans la même lettre à Sand, si vous pouviez haïr! C'est là ce qui vous a manqué: la Haine⁵⁶.» Cette «haine» pousse Flaubert à écrire sur la Commune et sa répression ses phrases les plus terribles, et les plus célèbres, comme celle que j'ai citée en introduction: «Je trouve qu'on aurait dû condamner aux galères toute la Commune, et forcer ces sanglants imbéciles à déblayer les ruines de Paris, la chaîne au cou, en simples forçats. Mais cela aurait blessé l'humanité; on est tendre pour les chiens enragés. Et point pour ceux qu'ils ont mordus⁵⁷.» Mais si Flaubert se fait le défenseur paradoxal de la «haine», c'est d'abord de manière réactive. Car George Sand, tout en déplorant l'abrutissement de la classe ouvrière⁵⁸, ne revendique pas d'autre sentiment qu'une profonde tristesse devant les malheurs du pays⁵⁹ et qu'un profond amour pour le peuple⁶⁰. Cette opposition entre les deux auteurs, sous diverses formes, se réactive de texte en texte et nourrit entre eux une controverse amicale. Cet «amour» professé par Sand, Flaubert lui donne toute une ribambelle de synonymes, qui signalent la double inspiration progressiste et chrétienne de la position de son interlocutrice (mais celle-ci ne s'en défend pas): «La grâce, l'humanitarisme, le sentiment, l'idéal, nous ont joué d'assez vilains tours pour qu'on essaye du *Droit* et de la *Science*⁶¹.» Ce que vise Flaubert ici, au-delà de Sand, ce sont toutes les personnalités qui réclament, depuis juin, la clémence pour les insurgés, voire l'amnistie (il n'y a pas que Hugo⁶²). À certains égards, les reproches que Flaubert adresse désormais aux «humanitaires» partisans de la clémence font écho à ceux qu'il adressait naguère aux partisans de la Commune: les uns comme les autres mettent en avant l'idéal, le sentiment, l'idée d'égalité, le principe, le mot creux, au détriment de la logique froide, rationnelle, logique et positive de la Science et

55 Lettre à George Sand, 8 septembre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 375-376.

56 *Ibid.*, p. 377.

57 Lettre à George Sand, 12 octobre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 393.

58 George Sand, *Impressions et souvenirs*, *op. cit.*, p. 33 (il s'agit du texte de 1860).

59 *Ibid.*, p. 36 (texte de 1860).

60 *Ibid.*, p. 53 («Réponse à un ami»).

61 Lettre à George Sand, 7 octobre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 384.

62 En septembre 1871, quarante-huit députés déposent une proposition de loi en faveur de l'amnistie. Voir Michèle Audin, «Il y a cent quarante ans, l'amnistie des communards (1): 1871-1876», blog *La Commune de Paris*, 25 juin 2020, <https://macommunedeparis.com/2020/06/25/il-y-a-cent-quarante-ans-lamnistie-des-communard-1-1871-1876/> (page consultée le 3 février 2022).

du Droit. La «grâce⁶³», en particulier – mot d'actualité, car la «commission des grâces» de l'Assemblée nationale avait commencé à examiner, en septembre, le cas des communards condamnés – lui paraît un héritage aberrant de l'arbitraire monarchique, repris à son compte par un certain humanitarisme qu'il combat. Voilà à propos de quoi Flaubert écrit, le 8 septembre, la phrase qui sert de titre à cet article : «Le Sentiment est tout, le droit rien⁶⁴!»

En fait, la position de Flaubert et celle de Sand semblent avoir toutes deux évolué depuis le printemps, mais en suivant des trajectoires inverses. À en croire ses *Agendas*, Sand a ressenti au printemps une très vigoureuse colère contre cette «chimérique insurrection»; elle approuve, en juin, l'article extrêmement violent de son ami Paul de Saint-Victor («L'orgie rouge») qui fixe durablement les pires clichés de la littérature anticommunarde⁶⁵. Après l'été, Sand continue de dire tout le mal qu'elle pense de la Commune, mais, premièrement, elle sauve le peuple parisien de sa réprobation en rattachant les meneurs de la Commune à la classe bourgeoise («le mouvement a été organisé par des hommes déjà inscrits dans les rangs de la bourgeoisie et n'appartenant plus aux habitudes et aux nécessités du prolétariat⁶⁶»), et, deuxièmement, elle situe l'amour et la souffrance, non la haine ou la colère, au premier rang de ses affects. Les textes de Sand sont marqués du sceau d'un optimisme progressiste qui veut croire que le peuple est fondamentalement sain, et digne d'être aimé. Flaubert évolue d'une manière complètement opposée, dans la mesure où sa «haine» anticommunarde est mieux assumée en septembre ou en octobre qu'elle ne l'était au printemps précédent. C'est sans doute que, pour l'une comme pour l'autre, l'événement traumatique s'est éloigné dans le temps; pour Sand, cet événement traumatique est la Commune elle-même, qu'il est désormais possible d'envisager de manière moins passionnée; pour Flaubert, le principal événement traumatique est, comme il ne cesse de le dire, l'invasion prussienne. Le choc de la guerre étrangère étant passé, Flaubert se retrouve disponible pour consacrer sa haine, non aux «docteurs ès lettres» prussiens, mais aux «chiens enragés» de la Commune.

Faut-il mobiliser des catégories de genre pour comprendre la position des deux écrivains à l'automne 1871? Impossible ici d'ouvrir le dossier complexe de l'ethos de genre de George Sand, qui utilise un pseudonyme masculin, qui parle d'elle au masculin dans ses textes publics, et que Flaubert appelle «Cher Maître» ou «Chère Maître», au prix d'accords grammaticaux parfois étonnants⁶⁷. Et les articles de George Sand pour *Le Temps* sont d'ailleurs écrits au masculin.

63 Lettre à George Sand, 8 septembre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 376; lettre à George Sand, 7 octobre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 384.

64 Lettre à George Sand, 8 septembre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 376.

65 Voir Géraldi Leroy, «Une "chimérique insurrection": la Commune de Paris dans les *Agendas* et la *Correspondance* de George Sand», in Noëlle Dauphin (dir.), *George Sand: terroir et histoire*, Presses universitaires de Rennes, coll. «Histoire», 2006, p. 263-273.

66 George Sand, *Impressions et souvenirs*, op. cit., p. 57-58 («Réponse à un ami»).

67 Voir Yvan Leclerc, «Flaubert et Sand: asymétries épistolaires», in Thierry Poyet (dir.), *Lectures de la correspondance Flaubert – Sand: des vérités de raison et de sentiment*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. «Écritures de l'intime: correspondances, mémoires, autobiographies», 2013, p. 123-125.

Toutefois, dans sa lettre à Flaubert du 16 septembre, elle fait elle-même le lien entre son attitude et son genre : «Laisse-moi, souffrir, va, ça vaut mieux que de voir *l'injustice avec un visage serein*, comme dit Shakespeare. Quand j'aurai épuisé ma coupe d'amertume je me relèverai. Je suis une femme, j'ai des tendresses, des pitiés et des colères. Je ne serai jamais un sage ni un savant⁶⁸.» Y aurait-il ici, comme nous l'a suggéré une participante au colloque *Flaubert politique*, quelque ironie de la part de la «dame de Nohant», trop consciente du stéréotype à l'œuvre pour l'endosser sans distance? Dans tous les cas, cette mise en œuvre – peut-être ludique – d'un ethos typiquement féminin, qui met au premier plan la tristesse, la souffrance, la pitié, voire ici l'amour, parfois au détriment de considérations plus directement politiques, est un trait d'époque, que l'on retrouve chez des autrices comme Malvina Blanchecotte (qui affiche, à propos de la Commune, une *neutralité* qu'elle considère elle-même comme intrinsèquement féminine⁶⁹) ou comme Louise Colet (plutôt favorable, elle, à la Commune)⁷⁰; c'est une manière que trouvent plusieurs écrivaines de négocier un rapport discursif à cet événement traumatique, violent, inouï, que fut la Commune. Flaubert, face à Sand, adopte aussi un rôle de genre – masculin, cette fois – qui passe par la promotion de la rationalité froide et la dénonciation du style larmoyant – sans que l'on puisse forcément décider, là non plus, dans quelle mesure le stéréotype est ou non le lien d'un jeu conscient et d'une connivence complice : «Le milieu de votre article m'a fait *verser un pleur*. – Sans me convertir, bien entendu!» écrit-il à George Sand, le 7 octobre, avec au moins un soupçon d'ironie⁷¹.

Flaubert a donc une manière bien à lui de ne pas aimer la Commune – qui n'est pas celle de Dumas fils, pas celle de Veuillot, pas celle de Sand. Bien sûr, les analyses de Lidzky restent largement vraies, et il faut tout de même y insister, y revenir : Flaubert partage son hostilité à la Commune avec une bonne partie de sa classe; c'est un bourgeois, un rentier, et c'est aussi à ce titre que la Commune l'effraie. On ne saurait nier la dimension de classe de sa réaction face à l'insurrection; cela doit être dit, posé une fois pour toutes. Une telle approche ne doit pas cependant nous interdire d'aller y voir de plus près, et d'examiner non seulement en quoi chaque auteur tient, par contraste avec ceux de sa classe ou de son camp, un discours singulier, mais aussi en quoi, chez un auteur donné (en l'occurrence Flaubert), des évolutions se font jour de texte en texte, de mois en mois, en ce qui concerne les affects, les jugements, les prises de position, ou l'usage de tel ou tel terme. C'est qu'il s'est passé bien des choses, entre mars et octobre 71: une insurrection, une guerre civile, une répression sanglante, des conseils de guerre, et l'affermissement de la République, avec la loi Rivet du

68 Lettre de George Sand à Gustave Flaubert, 16 septembre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 379.

69 Voir Christine Planté, préface à A.-M. Blanchecotte, *Tablettes d'une femme pendant la Commune*, Tusson, Du Lérot, coll. «Idéographies», 1996, p. XI-XIII.

70 Je me permets de renvoyer à Alice de Charentenay, Jordi Brahamcha-Marin, notice à Louise Colet, *La Vérité sur l'anarchie des esprits en France*, in *La Commune des écrivains: Paris 1871, vivre et écrire l'insurrection*, Gallimard, «Folio classique», 2021, p. 482-483.

71 Lettre à George Sand, 7 octobre 1871, *Corr.*, t. IV, p. 384.

31 août. L'étude de la correspondance de Flaubert sur ces quelques mois permet de saisir au vif la manière dont cet homme tâche de donner sens à un événement qui y résiste: les contemporains de la Commune, en effet, sont frappés par son caractère incongru, inouï, insensé, d'où aussi leur tendance à la penser selon un paradigme clinique et à y voir un accès de « folie », tendance à laquelle Flaubert n'est pas tout à fait étranger.

Encore faut-il faire la part, dans cette enquête, de l'ambiguïté fondamentale du matériau épistolaire: en tant qu'elle relève de l'écriture privée, non destinée à publication, la lettre autorise une liberté de ton et d'allure qui peut faire signe vers un plus haut degré de sincérité; en même temps, elle peut être aussi le lieu privilégié du tâtonnement, de la recherche, de l'hésitation, ou bien elle peut être l'occasion de formuler une hypothèse à l'intention de tel ou tel destinataire choisi qui y répondra et engagera le débat. Surtout, nous devons prendre garde à une erreur de perspective. En effet, nous sommes tentés de lire comme des textes stables, arrêtés, édités, aujourd'hui publiés sous forme de livres (dans la Pléiade, par Jean Bruneau, en ce qui concerne les lettres de Flaubert) des documents qui avaient originellement une vocation beaucoup plus modeste, celle de la communication privée. Cette illusion est encore renforcée quand un auteur comme Paul Lidsky, par exemple, fait voisiner des extraits de lettres de Flaubert avec des extraits d'articles de Saint-Victor ou de Dumas fils. Or il va de soi qu'un énoncé donné n'a pas tout à fait la même signification selon la situation de communication dans laquelle il s'insère; en arrachant un écrit intime à son intimité, on ne se contente pas de l'éclairer d'un jour nouveau; on le torture aussi toujours un peu. Les phrases les plus cruelles de Flaubert, celles où il semble encourager la répression des communards, celles dans lesquelles il dit sa « haine », ne peuvent plus guère nous apparaître aujourd'hui avec l'espèce de désinvolture qui leur était attachée compte tenu de leur caractère de confiance amicale, avec cette souplesse de la forme épistolaire qui fait qu'un mot d'un jour peut toujours être nuancé par une lettre ultérieure, etc. Nous sommes condamnés au statut de témoins indiscrets d'un échange privé. Pour dissiper un peu cette gêne, on ne peut que se dire qu'on aimerait pouvoir faire avec Flaubert ce que l'on peut faire avec Sand, à savoir confronter ses lettres sur la Commune avec un discours public; mais hélas il se trouve que nous devons faire sans.



1848

155

Mathieu Roger-Lacan
Épaissir le temps de 1848
avec *L'Éducation sentimentale*

171

Éric Le Calvez
L'Éducation sentimentale :
« La chute de la monarchie... »
Étude génétique

181

Philippe Dufour
Un roman fin de règne